

Renouvellement Première adhésion **Le CMNCI* est obligatoire sauf pour la formule Vélo balade**
*CMNCI : Certificat médical de non contre-indication

Nom : Prénom : N° licence :

Date de naissance: Adresse :

Code postal Ville

Téléphone : Adresse mail en maj:

FORMULES DE LICENCES

Vélo Balade (sans CMNCI) Vélo Rando (CMNCI VTT) Vélo Sport (CMNCI cyclisme en Compétition)

ASSURANCE, COTISATION CLUB et OPTIONS

CATEGORIE	ASSURANCES	MINI BRAQUET (A)	PETIT BRAQUET (A)	GRAND BRAQUET (A)	COTISATION CLUB Obligatoire (B)	TOTAL ² (A)+(B)
ADULTE		48,50 € <input type="checkbox"/>	50,50 € <input type="checkbox"/>	100,50 € <input type="checkbox"/>	10,00 € <input type="checkbox"/> Une seule cotisation Par famille toutes sections confondues	€
FAMILLE 1 ^{er} ADULTE		48,50 € <input type="checkbox"/>	50,50 € <input type="checkbox"/>	10,50 € <input type="checkbox"/>		
FAMILLE 2 ^{ème} ADULTE		33,00 € <input type="checkbox"/>	35,00 € <input type="checkbox"/>	85,00 € <input type="checkbox"/>		
ABONNEMENT REVUE		20,00 € <input type="checkbox"/>	Tarif spécial nouvel adhérent	25,00 € <input type="checkbox"/>		€
TOTAL : OPTIONS ASSURANCE + ABONNEMENT						€

CONSTITUTION DU DOSSIER D'ADHÉSION AU CLUB

- Le présent bulletin « demande de licence 2022 » rempli et signé.
- La « déclaration du licencié-saison 2022 » signée (encart en fin de « notice d'information-saison 2022 » AXA).
- La « charte du licencié du Club Cycliste de Liffré » signée (nouveaux adhérents uniquement).
- Un certificat médical de - de 12 mois pour les formules Vélo Rando et Vélo Sport, ou attestation sur l'honneur.
- Le paiement par virement (IBAN FR76 1360 6000 1946 3142 8877 737) (BIC AGRIFRPP836) ou par chèque à l'ordre de « Club Cycliste de Liffré / section VTTRando » et/ou chèques vacances ANCV.

Le dossier complet est à envoyer avant le 31 janvier 2022 à : **Patrice RUBION**
5, allée Guillaume Apollinaire
35340 LIFFRE
Ou par mail : rubionpatrice@gmail.com

EN ADHÉRANT AU CLUB CYCLISTE DE LIFFRÉ,

- Je m'engage à respecter la charte du licencié du Club Cycliste de Liffré, la charte du vététiste Eco-sentiers

Je fournis un certificat médical de moins de 12 mois (CMNCI Cyclotourisme pour la formule Vélo Rando, ou CMNCI Cyclisme en compétition pour la formule Vélo Sport).

Renouvellement **Formule Vélo Rando** : A la condition d'avoir déjà fourni un certificat médical pour la saison 2018, 2019, 2020 ou 2021 de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme et d'être licencié sans discontinuer depuis, j'atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé remis par mon club, répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Renouvellement **Formule Vélo Sport** : à la condition d'avoir déjà fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition pour la saison 2020, d'être licencié sans discontinuer depuis, j'atteste sur l'honneur avoir renseigné le questionnaire de santé remis par mon club, répondu par la négative à toutes les rubriques du questionnaire de santé et je reconnais expressément que les réponses apportées relèvent de ma responsabilité exclusive.

Fait-le Signature obligatoire :